

Attestation de formation sécurité pour les personnels embarqués sur des navires armés à la petite pêche ou à la pêche côtière de longueur inférieure à 12 mètres

CATEGORIE : A

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel navigant du transport maritime et fluvial**

Code(s) NAF : **50.10Z**, **03.11Z**

Code(s) NSF : **213**

Code(s) ROME : **I1605**, **A1415**, **N3102**

Formacode : —

Date de création de la certification : **08/02/2016**

Mots clés : **Premiers secours**, **MARIN**, **PECHE**, **SECURITE**

Identification

Identifiant : **1942**

Version du : **18/04/2016**

Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Décision du 8 février 2016 portant approbation de la formation sécurité pour les personnels embarqués sur des navires armés à la petite pêche ou à la pêche côtière de longueur inférieure à 12 mètres
- Réglementation : www.-developpement-durable.-gouv.fr/Certificats-et-attestations.html
- Convention STCW - F - Règle III/1 - paragraphes 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 et 1.6

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Former les personnels embarqués à la sécurité adaptée aux navires armés à la petite pêche ou la pêche côtière de longueur inférieure à 12 mètres

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Certificat de matelot pont
- Certificat de mécanicien
- Brevet de mécanicien 250 kW
- Brevet de mécanicien 750 kW
- Certificat d'aptitude au commandement à la petite pêche

Descriptif général des compétences constituant la certification

- Survivre en mer en cas d'abandon du navire
- Réagir en cas de chute d'un homme à la mer
- Réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé à faire face à des situations d'urgence dues à l'incendie

Public visé par la certification

- SALARIE
- DEMANDEUR D'EMPLOI
- MARIN

- Lutter contre les incendies et les éteindre
- Etre capable d'exécuter une action d'assistance à une personne en réalisant les gestes élémentaires de secours
- Identifier les principaux risques et dangers liés aux activités des petits navires de pêche
- Distinguer les différentes responsabilités de chacun des intervenants sur le navire

Modalités générales

Formation de 23 h se composant de 4 unités de valeur :

- techniques individuelles de survie (UV-TIS/F) : 8 h
- prévention de l'incendie et lutte contre l'incendie (UV-FBLI/F) : 4 h
- premiers secours élémentaires (UV-PSC1/F) : 7 h
- prévention des risques à bord (UV-PRAB/F) : 4 h

Formation dispensée par un prestataire agréé

www.developpement-durable.gouv.fr/Titres-ou-attections-requis-pour.html

Liens avec le développement durable

Aucun

Evaluation / certification

Pré-requis

Aptitude médicale à la navigation

Compétences évaluées

Evaluation continue par le prestataire agréé

<http://www.ucem-nantes.fr/index.php/referentiels/certifications-maritimes>

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Attestation formation sécurité pour les personnels embarqués sur des navires armés à la petite pêche ou à la pêche côtière de longueur inférieure à 12 mètres

Certificateur(s)

- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Ecoles-lycees-et-centres-de.html>

Centre(s) de passage/certification

- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Ecoles-lycees-et-centres-de.html>

Plus d'informations

Statistiques

Aucune statistique disponible - Formation créée en 2016

Autres sources d'information

-